

Le bilinguisme est une richesse

Entretien réalisé avec Mehmet-Ali Akinci, chargé de recherche au CNRS, spécialiste du bilinguisme.

M. Mehmet-Ali Akinci, bonjour et merci d'accepter cet entretien...

Mehmet-Ali Akinci : C'est moi qui vous remercie de me laisser cette opportunité de parler des enfants bilingues issus de l'immigration turque en France et peut-être aussi d'évoquer mes travaux de recherche qui concernent cette communauté spécifique. Je vous remercie de me permettre de m'exprimer à travers le journal Zaman.

Est-ce que vous pourriez vous présenter en parlant de votre parcours ?

M-A A : Je suis né en Turquie, à Çivril, près de Denizli. Mon père est venu en France, à Grenoble plus précisément, en 1974 comme travailleur immigré. Pour ma part, j'y suis arrivé à l'âge de 12 ans dans le cadre du regroupement familial. C'est à cet âge que j'ai découvert le pays et la langue. Partant du collège j'ai poursuivi ma scolarité jusqu'à l'université. C'est là que j'ai entrepris des études de linguistique comparée, qui consistaient en la comparaison de la langue turque au français, et aussi de Français Langue Etrangère, en pensant à l'utilité que ça aurait si je décidais de retourner un jour en Turquie. Par la suite, j'ai été amené à partir à Lyon pour faire ma thèse de doctorat, que j'ai terminée en 1999. Ensuite, j'ai fait un post-doctorat aux Pays-Bas dans une faculté qui travaillait essentiellement sur les enfants issus de l'immigration. A mon retour en France, j'ai intégré le CNRS comme chargé de recherche. Et comme lieu d'affectation, j'ai demandé Rouen, où je me trouve depuis septembre 2000, parce qu'il y avait là une équipe travaillant sur les pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration.

En parlant de vos travaux, pourriez-vous nous présenter rapidement vos thèmes principaux de recherche ? Sur quoi travaillez-vous essentiellement ?

M-A A : Les domaines sur lesquels je travaille essentiellement se divisent en deux. L'un se situe dans une perspective sociolinguistique, où il est question d'analyser les pratiques langagières des Turcs en France, que ce soit de la première ou de la deuxième génération, et aussi d'essayer à travers des questionnaires et des enquêtes de voir s'il y a perte, changement ou maintien des pratiques langagières de cette communauté. Dans ce cadre-là, j'ai réalisé plusieurs enquêtes dont les résultats montrent un fort taux de maintien de la pratique de la langue au sein des familles mais que les enfants, à 77 %, préfèrent le français comme langue de communication entre eux dans la fratrie et aussi entre groupes de pairs de même origine. Mes recherches se situent également dans une perspective psycholinguistique où il s'agit de travailler auprès des enfants, nés et scolarisés en France, pour évaluer leurs compétences langagières dans les deux langues. Il est question donc du bilinguisme de ces enfants-là. J'essaie de savoir dans quelle mesure ils maîtrisent le français et le turc. Les résultats montrent que le turc qui était leur langue maternelle devient leur langue faible avec l'âge et le français qu'ils ont, dans la majorité des cas, commencé à apprendre et à pratiquer réellement à l'école maternelle devient vers 5-6 ans leur langue dominante. La question est alors de savoir dans quelle mesure ces deux langues vont évoluer, de savoir si, par exemple, les jeunes vont pratiquer l'alternance des langues.

Vous dites que la langue maternelle devient progressivement la langue faible. Celle-ci peut-elle représenter un certain nombre de difficultés pour l'apprentissage de la langue française ?

M-A A : Il faudrait parler de niveau de compétences en français. Souvent en France, malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri de préjugés concernant le bilinguisme, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants issus de l'immigration turque ou maghrébine. Plusieurs recherches, dont les miennes, tendent à montrer que l'apprentissage formel de la langue maternelle permet d'obtenir de meilleures compétences dans la langue du pays d'accueil des parents, en l'occurrence, ici en français, c'est-à-dire que les compétences en français de ces enfants seront meilleures s'ils ont une parfaite maîtrise de leur langue maternelle.

Meilleures que qui ? Est-ce un plus par rapport au français ?

M-A A : En fait, c'est en réponse à ces préjugés véhiculés parfois par des enseignants, qui pensent que ces enfants issus de l'immigration ne devraient pas pratiquer leur langue maternelle à la maison mais qu'au contraire il serait préférable de se focaliser sur le français. En somme, cette pratique de la langue maternelle aurait, selon eux, des conséquences néfastes sur le français, qui serait incomplet et limité. Ainsi, de nombreux enseignants préconisent l'abandon pur et simple de la langue maternelle au profit seul du français. Alors qu'en vérité une bonne compétence en langue maternelle a des répercussions positives sur les compétences dans la deuxième langue. On appelle cela l'hypothèse de l'interdépendance.

Cette caricature que vous évoquiez ne va-t-elle pas de paire avec une autre caricature disant que la communauté turque serait particulièrement renfermée et que la pratique de la langue d'origine serait un facteur supplémentaire de fermeture ?

M-A A : Il est vrai que, par rapport aux autres minorités, les Turcs ont cette particularité de vivre ensemble leur langue, leur culture et leur religion. C'est pour cela que très souvent on les juge trop fermés sur eux-mêmes. C'est une réalité sociologique que l'on ne peut pas nier (la politique assimilationniste de la France n'est d'ailleurs pas étrangère à cette situation. Il y a là le problème des ghettos, on se rappelle les événements du mois de novembre de l'année dernière). Le fait que la communauté turque vive repliée sur elle-même et pratique sa langue, sa culture et sa religion n'a pas de conséquence sur l'ouverture à la langue française. Même si les parents n'ont que peu de contact avec le français, les enfants connaissent le français, et l'apprennent à travers l'école, l'environnement, la télévision, etc. et surtout le pratiquent entre eux. Ce qui fait que, comme je le disais tout à l'heure, le français devient petit à petit leur langue dominante.

Comment dans ce cas de figure l'enfant parvient-il à faire la part des choses ? Comment arrive-t-il à éviter une forme de schizophrénie où il y aurait d'une part le monde d'origine et d'autre part le monde de l'école, avec deux systèmes de valeurs parfois en opposition ?

M-A A : Linguistiquement parlant, on ne peut pas parler d'une quelconque difficulté. Les recherches montrent que les enfants bilingues différencient très tôt les deux langues. Au niveau de la langue on ne peut pas parler de problèmes ou de conflits entre les deux systèmes. Le cerveau humain est fait de telle manière que plus l'apprentissage des langues est précoce plus il est facilité. Cela est indépendant des conflits qu'il peut y avoir sur le plan culturel. Par exemple, à l'adolescence, il peut y avoir un phénomène de rejet de la culture d'origine par un jeune issu de l'immigration au nom d'une attirance pour la culture d'accueil. Pourtant on observe que les modes de connaissances de la culture maternelle évoluent et la

télévision par satellite qui permet de recevoir les chaînes turques efface les images négatives pouvant se forger chez ces jeunes. Ils vivent de moins en moins ces conflits culturels qu'on voyait dans les années quatre-vingts, quatre-vingt dix. Ces chaînes de télévision jouent à la fois un rôle d'intégration et de préservation de la langue et de la culture pour les jeunes de la deuxième génération en leur permettant de découvrir le pays d'origine des parents et leur langue, et de voir que le pays et la langue d'origine évoluent, que cette langue n'est peut-être pas la même que celle que pratiquent à la maison les parents. De plus en plus de jeunes vivent comme une vraie chance le fait de posséder deux langues et d'appartenir à deux cultures. C'est cette richesse-là qu'il faut développer. Le bilinguisme n'est pas un handicap comme l'a souligné à maintes reprises le linguiste suisse Georges Lüdi. C'est dans ce sens là qu'il faudra œuvrer, avec les attachés culturels, les ambassades... Il faut montrer les avantages du bilinguisme.

Vous parliez de politique assimilationniste française, celle-ci n'a-t-elle pas du mal à accepter l'autre en tant qu'autre ?

M-A A : Quand on compare les enfants issus de l'immigration turque dans différents pays d'Europe occidentale comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Danemark, on voit qu'il n'y a pas une meilleure politique qu'une autre. En France, l'école a pour fonction d'intégrer les enfants d'origine étrangère, et elle le fait très bien. Mais cela n'empêche pas qu'on puisse garder sa culture et sa langue d'origine, dans une parfaite harmonie avec la nouvelle culture. L'école française reste une chance pour les enfants issus de l'immigration.

Parallèlement à la chance que représente cette école, pensez-vous que plus d'efforts pourraient être faits pour revaloriser la langue d'origine ?

M-A A : Tout à fait. Ce que je souhaite en tant que linguiste c'est la promotion des langues d'origine, à travers un enseignement précoce de ces dernières. D'ailleurs Jack Lang, lorsqu'il était ministre de l'éducation, était arrivé à la même conclusion. Cet enseignement précoce est essentiel, il ne pose pas de problème pour l'anglais par exemple, pourquoi ne pourrait-il pas en être de même pour le turc ou l'arabe ? En ce début d'année scolaire, j'invite très vivement tous les parents turcs à inscrire les enfants dans ces types d'enseignements, qui pourraient aussi être donnés par des bilingues par exemple. Des enseignants pourraient être formés dans des départements de turc. D'ailleurs à ce propos, depuis 1994, le turc est officiellement une langue vivante étrangère en France. Tous les élèves peuvent le choisir au baccalauréat en épreuve obligatoire ou facultative, et aussi bien en LV1, en LV2 qu'en LV3. Nous avons quelques enseignants du turc dans ce cadre-là. A Grenoble, par exemple, depuis le milieu des années quatre-vingt dix, des cours de langue vivante turque existent. Ces cours connaissent un succès considérable. Ainsi par ce biais, les jeunes de la deuxième génération peuvent apprendre de manière académique et officielle leur langue et culture d'origine et aussi faire valoir cette matière dans leur cursus scolaire. Cette reconnaissance officielle à travers la note de turc sur le bulletin scolaire revalorise aux yeux de l'enfant issu de l'immigration la langue de ses parents. Ainsi, il en est fier et cela le met en confiance, en sécurité linguistique plutôt qu'en insécurité linguistique comme on a tendance à le croire et à le généraliser pour tous les élèves issus de parents immigrés.

Je vais rebondir sur cette notion pour faire cette fois-ci une parenthèse sociologique. Pensez-vous que cette insécurité linguistique puisse provoquer une insécurité sociale ?

M-A A : Je ne suis pas sociologue, mais d'après une enquête que j'ai réalisée auprès de lycéens bilingues turc-français, il en est ressorti que les bilingues développaient davantage un discours orienté vers

l'intégration et la paix sociale. L'enseignement de la langue d'origine peut certainement être un plus pour la stabilité d'un jeune. La question est de comprendre et de tolérer autrui afin qu'on puisse le voir comme un ami plutôt qu'un ennemi.

Je vais vous demander le mot de la fin, en conclusion...

M-A A : Les parents turcs doivent être attentifs dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et doivent les inciter à suivre un enseignement de langue et de culture turques. Ils devraient également être vigilants pour le maintien de leur langue maternelle. Comme je le disais au début, c'est vraiment une idée reçue de penser que la pratique de la langue maternelle à la maison nuit à l'apprentissage du français, bien au contraire, et toutes les recherches le prouvent, le bilinguisme est une richesse. Alors, il serait vraiment dommage de le perdre à l'heure de la mondialisation...

Merci encore M. Akinci...

Entretien réalisé par Selami Varlik.